

## Presentation

# « PLAN D'ACTION NATIONAL sur le LOUP 2008-2012, dans le contexte français d'une activité importante et traditionnelle d'élevage »



## Contexte de l'élaboration du nouveau plan loup 2008-2012

- Des mesures d'accompagnement mises en place progressivement depuis le retour de l'espèce
- Programmes LIFE nature de 1997 à 2003
- Plan loup 2004-2008
- ➔ Une population de loups durablement installée
- ➔ Une nécessaire anticipation de l'expansion du loup dans et au-delà des Alpes (nouveaux contextes)

Plan loup 2008-2012 : nouvelle approche de gestion



## Orientations du plan loup 2008-2012

- La connaissance et le suivi de l'espèce
- L'accompagnement des éleveurs pour limiter les impacts de la présence du loup
- Mesures d'intervention sur la population de loups
- Coopération internationale
- Communication et concertation



## Connaissance et suivi de l'espèce

- Suivi scientifique basé sur collecte d'indices par un réseau de plus de 1000 observateurs sous pilotage logistique des DDT et traitement des données par l'ONCFS – CNERA PAD
- Les acquis des programmes LIFE : régime alimentaire, comportement...
- Le "programme Prédateurs-Proies" étudie l'impact du loup sur les populations d'ongulés sauvages : 4 espèces-proies étudiées, 2 sites d'études (PN Mercantour et PNR Bauges)
- Perspectives :
  - ➔ harmonisation des méthodologies avec les pays voisins
  - ➔ consolidation du dispositif d'analyse génétique
  - ➔ extension du dispositif de suivi du loup dans les nouvelles régions concernées (Franche-Comté, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)



## Accompagnement des éleveurs Indemnisation des dommages

Sur la base de constats de dommages par agents ONCFS, PN...

L'indemnisation couvre :

- ➔ les pertes liés aux animaux tués ou blessés
- ➔ les pertes indirectes (stress, avortement...)
- ➔ les animaux disparus (forfait)



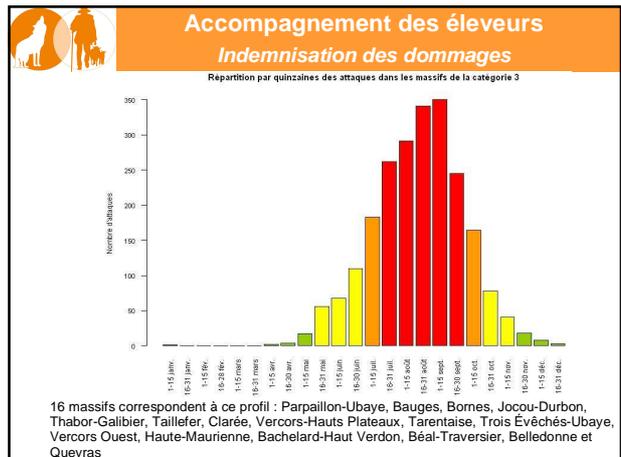
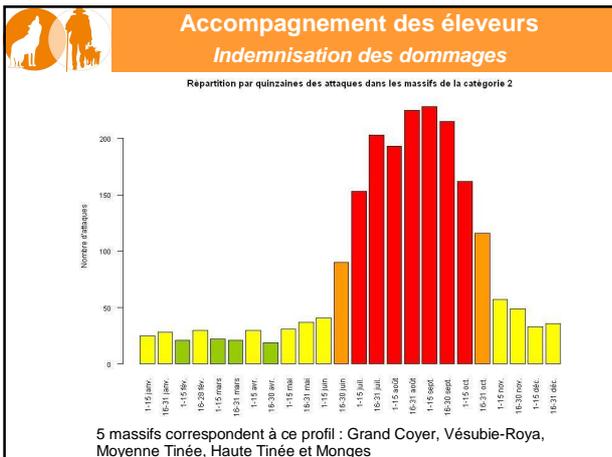
## Bilan national des dommages au 31/12/2009

Département	Nombre d'attaques indemnisées			Nombre de victimes indemnisées*		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Ain	-	-	-	-	-	-
Alpes de Haute-Provence	98	102	90	323 (dont 6 caprins, 3 bovins et 1 chien)	382 (dont 3 caprins et 3 bovins)	378 (dont 20 caprins et 1 bovin)
Hautes-Alpes	55	104	85	179 (dont 3 caprins)	448 (dont 4 caprins)	277 <sup>(1)</sup> (dont 3 caprins, 4 bovins et 1 chien)
Alpes-Maritimes	312	226	316	874 (dont 12 caprins et 1 chien)	614 (dont 16 caprins, 2 bovins et 1 chien)	1000 (dont 11 caprins, 3 bovins et 2 chiens)
Département	44	45	72	181 (dont 1 caprin et 1 bovin)	181 (dont 4 bovins)	219 <sup>(2)</sup> (dont 8 caprins et 6 bovins)
Isère	52	31	56	187 (dont 1 bovin et 1 chien)	106 <sup>(3)</sup> (dont 3 bovins)	234
Jura	2	-	1	48	-	1
Savoie	101	131	130	922 <sup>(1)</sup> (dont 48 caprins, 5 bovins et 1 chien)	615 <sup>(4)</sup> (dont 43 caprins, 10 bovins et 3 chiens)	340 (dont 20 caprins et 13 bovins)
Haute-Savoie	34	55	50	256 (dont 7 caprins et 2 bovins)	216 (7 caprins, 1 bovin et 1 chien)	229 <sup>(5)</sup> (dont 3 caprins et 1 bovin)
Var	11	42	176	27 (dont 1 bovin)	118 (dont 16 caprins)	476 (dont 54 caprins)
Vaucluse	-	-	2	-	-	4
Pyrénées-Orientales	1	-	1	1	-	1
<b>Total</b>	<b>710</b>	<b>736</b>	<b>979</b>	<b>2995<sup>(1)</sup></b> (dont 77 caprins, 52 bovins et 4 chiens)	<b>2690<sup>(4)</sup></b> (dont 62 caprins, 23 bovins et 5 chiens)	<b>3263<sup>(6)</sup></b> (dont 126 caprins, 31 bovins, 1 chien et 2 chiens)

\* sauf mention, il s'agit d'ovins  
 dont victimes par abaissements :  
 (1) 240 ovins (2) 26 ovins (3) 18 ovins (4) 26 ovins  
 (5) 10 ovins (6) 21 ovins (7) 16 ovins (8) 64 ovins

Source DDT





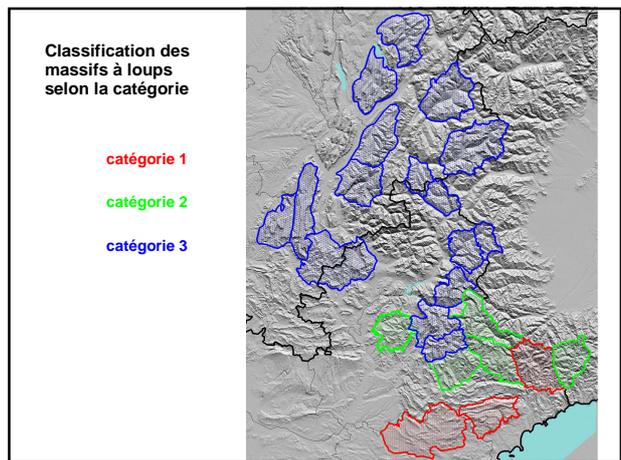
### Accompagnement des éleveurs Indemnisation des dommages

... en lien évident avec la durée de pâturage des animaux :

fin → catégorie 1 : les attaques sont à leur niveau le plus bas en d'hiver – début du printemps pendant la période de mise-bas bergerie et donc moins exposés à la prédation

; à → catégorie 2 : quelques troupeaux sont dehors toute l'année partir du printemps jusqu'à l'automne, le nombre de troupeaux au pâturage augmente sensiblement

→ catégorie 3 : secteurs dans lesquels les animaux sont surtout exposés pendant l'estive

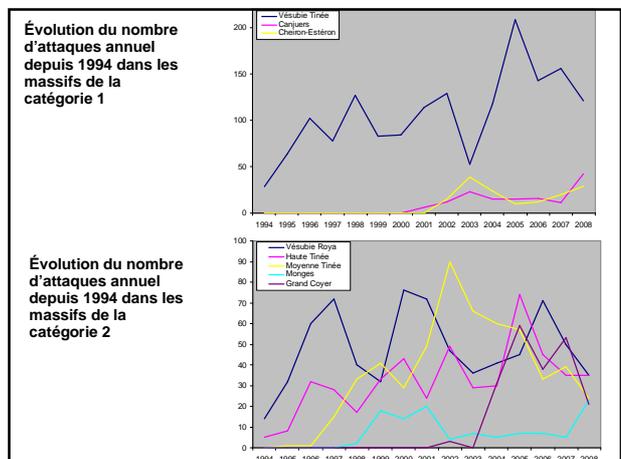


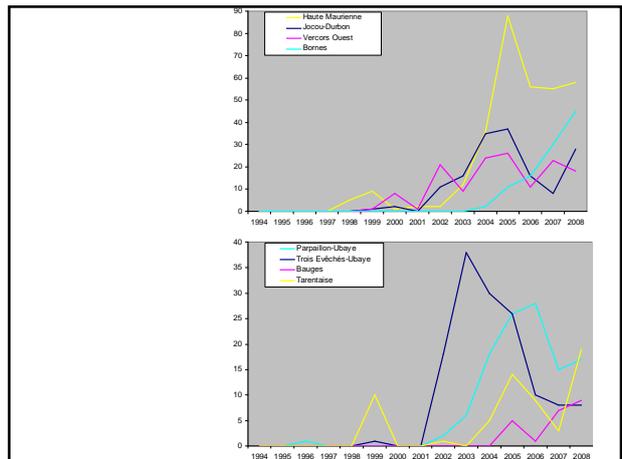
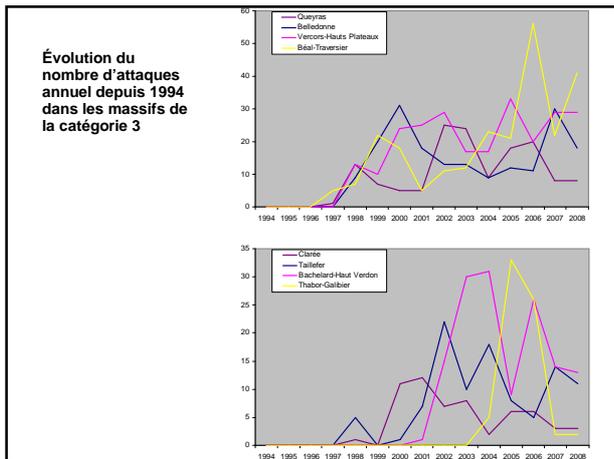
### Accompagnement des éleveurs Indemnisation des dommages

⇒ Par contre, pas de tendances fortes dans l'évolution au cours des années :

de → une phase de croissance plus ou moins régulière en début colonisation

→ après cette première phase : pas de profil-type et évolutions très variables d'une année sur l'autre





### Accompagnement des éleveurs

La protection des troupeaux contre la prédation

- **Cadre 2007-2013 : dispositif 323 c du PDRH (dispositif intégré en faveur du pastoralisme)**

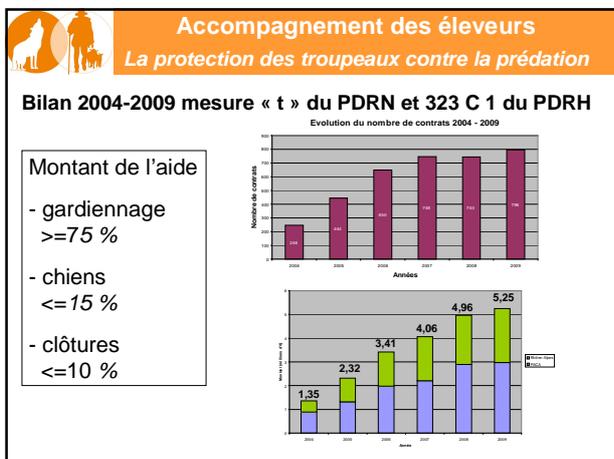
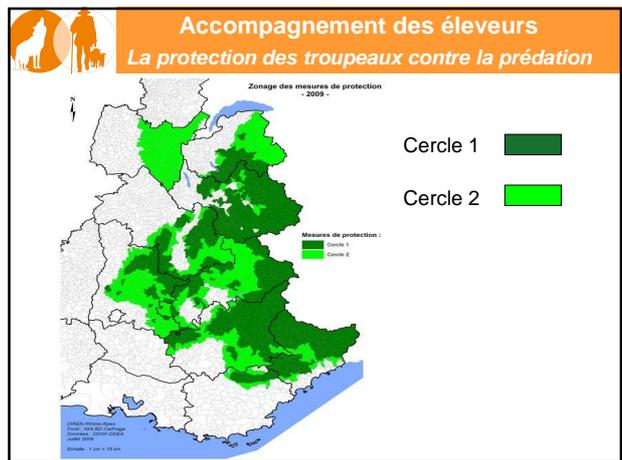
Rémunération des surcoûts liés à la protection :

- gardiennage
- chiens de protection
- clôtures
- analyse de vulnérabilité

Zone d'application :

**Cercle 1 :** zone où la prédation est avérée

**Cercle 2 :** zone d'extension prévisible à court terme de la prédation



### Accompagnement des éleveurs

La protection des troupeaux contre la prédation

#### Un dispositif d'accompagnement

##### Mesures d'urgence

En lien avec l'extension du dispositif de suivi du loup dans les nouvelles régions concernées: Franche - Comté, Auvergne, Languedoc- Roussillon, Midi Pyrénées:

- Crédits permettant :
  - prioritairement, la mise en place de mesures de protection (gardiennage, chiens, clôtures) dans des situations d'urgence, en particulier en zone de colonisation,
  - secondairement, de financer d'autres types d'actions relatives à la prévention des dommages tant à l'échelle individuelle que collective (expérimentations, études, ...)
- Stabilité de la consommation de ces crédits:  
193 200 € en 2007, 181 400 € en 2008 et 188 200 € en 2009.

##### Appui aux éleveurs

Chargés de « prévention contre la prédation » placés auprès des DDT



## Accompagnement des éleveurs

### La protection des troupeaux contre la prédation

#### Bilan 1993-2009

- Une efficacité globale reconnue des mesures



- Des contraintes et limites identifiées dans le cadre de leur mise en œuvre



## Accompagnement des éleveurs

### La protection des troupeaux contre la prédation

- Poursuite de l'ensemble du dispositif en recherchant le meilleur rapport coût-efficacité et en ajustant
- Des pistes de travail identifiées pour :
  - optimiser et faciliter la mise en œuvre des mesures
  - adapter les mesures dans les nouveaux contextes

Parmi les axes qui se dégagent :

- ➔ Les expérimentations (rôle-clé des parcs naturels régionaux et parcs nationaux)
- ➔ La formation et la communication, en particulier sur les « chiens de protection », dans le cadre d'une politique d'encadrement de cette mesure



## Accompagnement des éleveurs

### La protection des troupeaux contre la prédation

- Lien avec les politiques d'aide au pastoralisme portées par les collectivités territoriales, les parcs naturels régionaux
- Financement par le MAAP d'une étude sur l'évaluation de l'impact du loup sur le maintien du pastoralisme



## Suivi et évaluation des actions mises en œuvre

- Evaluation financière annuelle par les deux ministères
- Présentation annuelle de tableaux de bord des indicateurs identifiés au Groupe National Loup
- Appui sur la DREAL Rhône-Alpes, chargée de la coordination inter-régionale, en lien avec la DRAAF Rhône-Alpes pour ce qui a trait à la protection des troupeaux



## Mesures d'intervention sur la Population de loups

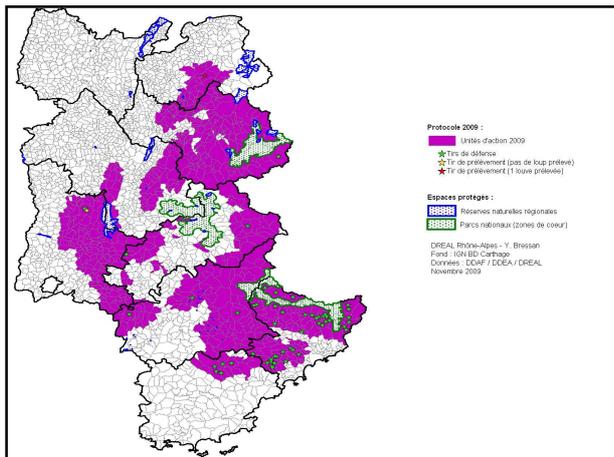
- Une population en augmentation régulière et un état de conservation de la population jugé favorable en 2007 (au moins 30 ZPP, dont 24 constituées en meutes sur l'arc alpin franco-italo-suisse)
- Dans le respect des engagements européens et internationaux de la France, mise en place d'une gestion différenciée de la population de loups pour prévenir les dommages importants à l'élevage
- Critères biologiques et anthropiques permettant de prendre en compte la diversité des situations
- 6 loups prélevés légalement entre 2004 et 2009
- Perspectives :
  - ➔ Faciliter le recours au tir de défense dans les ZPP
  - ➔ Possibilité de mettre en œuvre selon un cadre précis des opérations de tir dans les zones de colonisation nouvelles



## Mesures d'intervention sur la Population de loups

Bilan 2009 des autorisations de tirs de défense et de prélèvement au 31 décembre 2009

Départements	Nombre de tirs de défense	Nombre de tirs de prélèvement	Résultats (nombre de loups prélevés)
Ain	0	0	0
Alpes de Haute-Provence	3	0	0
Hautes-Alpes	2	0	0
Alpes-Maritimes	47	0	0
Drôme	9	1	0
Isère	0	0	0
Jura	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0
Savoie	1	0	0
Haute-Savoie	0	1	1
Var	5	0	0
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>2</b>	<b>1</b>



## Mesures d'intervention sur la Population de loups

Maîtrise du braconnage :

- Les protocoles d'effarouchement, de défense et de mission de réduire la pression du braconnage
- La lutte contre le braconnage est une priorité pour l'État
- Un suivi et un contrôle accru sont mis en oeuvre

## Organisation de l'action de l'Etat Au niveau national

- Pilotage conjoint MEEDDM (DGALN) / MAAP (DGPAAT)
- Le MEEDDM (via l'ONCFS – DF) finance l'indemnisation des dommages
- Le MAAP finance le dispositif de protection des troupeaux contre prédation
- L'ONCFS – CNERA PAD suit l'évolution de la population de loups

→ **Groupe National Loup** : Suivi de la mise en oeuvre du plan d'action

## Organisation de l'action de l'Etat Au niveau régional

→ Coordination technique interrégionale de la mise en oeuvre du plan par la DREAL et la DRAAF Rhône-Alpes

→ Rôles de la DREAL R.A. :

- Suivi et harmonisation de l'instruction des indemnisations par les DDT
- Établissement de bilans chiffrés relatifs aux indemnisations
- Circulation de l'information entre les différentes régions
- Suivi du protocole d'intervention et centralisation des informations
- Élaboration et mise en oeuvre de la stratégie de communication et d'information

→ Rôles de la DRAAF R.A. :

- Faciliter un traitement harmonisé des mesures de protection
- Suivi des expérimentations et des études en cours
- Bilan des éventuelles difficultés d'application du dispositif
- Coordonner les politiques de soutien au pastoralisme en présence du loup
- Établissement de bilans chiffrés relatifs aux mesures de protection

→ **Réunions de coordination technique interrégionale par massif**

## Organisation de l'action de l'Etat Au niveau départemental

- Rôles des Préfets :
  - Mise en oeuvre du plan d'action dans leurs départements
  - Octroi de dérogation pour la destruction de loup dans le cadre fixé par arrêté interministériel
  - Communication et « gestion de crise »
- Rôles des DDT :
  - Coordination du réseau loup
  - Instruction des contrats de protection des troupeaux
  - Mise en oeuvre des mesures d'urgence
  - Instruction des indemnisations
- Rôles de l'ONCFS – SD :
  - Participation au Réseau loup
  - Réalisation des constats de dommages

→ **Comité départemental ou cellule de veille**

## Communication et information

### OBJECTIF de communication

Accompagner la présence et l'expansion naturelle du loup sur le territoire national en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales.

### Positionnements

- Favoriser la concertation et les partenariats
- Assurer la meilleure diffusion possible des informations disponibles, en toute transparence
- Maintenir la confiance dans les politiques conduites (dialogue, écoute, échanges, recherche de compromis)

**Communication et information**

**PUBLICS cibles prioritaires**

- Touristes, randonneurs
- Population locale
- Grand public
- Élus
- Professionnels agricoles
- Acteurs cynégétiques
- Institutionnels

...dans l'arc alpin et nouveaux territoires

**Communication et information**

**La biologie, l'écologie et le suivi du loup en France**

**Objectif**  
Faire progresser la connaissance des différents publics sur cette espèce pour une meilleure appréciation des enjeux.



Bulletin d'information « Quoi de neuf » (ONCFS) [www.loup.developpement-durable.gouv.fr](http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr) Plaquette générale loup en France (ONCFS)

**Communication et information**

**La biologie, l'écologie et le suivi du loup en France**



**Et aussi, circulation de l'information :**

- PRESSE généraliste et spécialisée
- Cellule de veille/ Comités départementaux loup
- Conférence publique en ZPP

**A venir :**

- Brochure technique/film sur le suivi technique du loup en France
- Malle pédagogique / animations scolaire

Plaquette locale loup et interactions (ex du Parc naturel régional des Bauges)

**Communication et information**

**Les interactions avec les activités humaines**  
*élevage* *chasse*

**tourisme**

**Objectifs**  
Favoriser la cohabitation du loup et des activités humaines en :

- 1/ Facilitant la mise en œuvre des mesures de protection.
- 2/ Promouvant un partage de l'espace rural entre activités agricoles et tourisme fondé sur le respect mutuel.
- 3/ Valorisant les connaissances et études scientifiques en cours sur les relations loup - ongulés sauvages, notamment auprès des instances cynégétiques.



Brochure technique, Plaquette et BD grand public

**Communication et information**

**Les interactions avec les activités humaines**  
*élevage* *chasse*

**tourisme**



Panneau signalisation, Film d'information 9 min, GUIDE A L'USAGE DES MAIRES DE SAVOIE

**Mais aussi ...**

- Campagne radiophonique
- Maraude sur site
- Message d'information dans guides randonnée/ sites Internet/ Presse
- Conférence publique ...
- Réunion d'information locale pour prof. Tourisme/ élus/ gest. espaces naturels

**PRESSE**

- Site Internet PNA loup
- cellule de veille/comités départementaux loup

**A venir :**

- Guide technique d'information sur moyens de protection/ Interventions sur population Loup

**Communication et information**

- Circulation de l'information selon 3 niveaux :
  - Niveau interne à l'administration
  - Niveau inter-partenaire Plan d'action loup (ONCFS, profession agricole, chasseurs, associations de protection de la nature)
  - Niveau grand public/touriste et Presse
- Interlocuteur : chargée communication Plan d'action loup, DEAL Rhône-Alpes
  - Mise à disposition des outils d'information déjà existant
  - Conseils et aide dans vos démarches de communication et d'information :
    - Création de supports d'information / évènements
    - Relations Presse : communiqué de presse...

Support d'information privilégié : [www.loup.developpement-durable.gouv.fr](http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr)

Création page web « locale » avec lien vers site Internet officiel

**Merci pour votre attention**

